



Syndicat National de l'Éducation Physique  
de l'Enseignement Public (FSU)  
Téléphone : 01.44.62.82.10  
N°SIRET : 784 410 128 000 36

Monsieur Pascal BERNARD  
Direction des Ressources Humaines  
14, avenue Duquesne  
75350 Paris 07 SP

Benoît HUBERT  
Secrétaire Général  
06.03.95.92.41  
benoit.hubert@snepfsu.net

Paris, le 25 novembre 2019

Monsieur le Directeur,

Le calendrier prévisionnel de l'administration indique le 28 novembre 2019 comme étant la date butoir de réception, par les PTP, des différents kits de vote pour les élections aux différentes CAP. Nous ne savons pas, à ce stade, si l'administration tiendra son calendrier. Vous n'ignorez pas non plus qu'un mouvement social d'importance au vu des différents appels est programmé le 5 décembre 2019, avec en outre la question de sa reconduction.

Découle de cette situation, selon nous, une période de vote extrêmement réduite (pour que les votes arrivent avant le 5 décembre à la boîte postale) et l'hypothèse, crédible, que de nombreux plis ne seront pas acheminés par LA POSTE (3 des 4 syndicats les plus représentatifs appelant à la journée du 5 décembre) s'il y a reconduction des mobilisations annoncées. Le SNEP-FSU est profondément attaché à l'expression du plus grand nombre de collègues dès lors qu'il y a organisation d'un vote en vue de désigner les représentants des personnels. Nous ignorons enfin le choix fait par l'administration en matière de dates d'ouverture et de fermeture de la boîte postale censée recueillir les plis de vote envoyés par nos collègues, la date butoir annoncée du 12 décembre devenant obsolète s'il y a reconduction du mouvement. Au total, le risque est grand que des centaines de plis soient « dans la nature » alors que nos collègues se seront régulièrement exprimés.

Nous vous demandons en conséquence de nous indiquer les mesures que vous envisagez face à cette situation.

Pour ce qui nous concerne, nous demandons :

- Que nous soit communiqué, jour après jour, le nombre de plis qui seront arrivés à la boîte postale. Nous vous rappelons que lors du précédent scrutin, le taux de participation était de 49,35% à la CAP des professeurs de sport, de 60,43% à la CAP des CTPS et de 56,92% à la CETP des CTPS.
- Que la question d'un allongement de la période de vote soit examinée, éventuellement jusqu'à la mi-janvier 2020, ce qui aurait pour conséquence de déprogrammer les opérations de dépouillement prévues mi décembre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Benoît HUBERT  
Secrétaire Général

Gwénaëlle NATTER  
Secrétaire Nationale